



Besançon, le 21 Mars 2006.

Objet : modification du calendrier sportif

À tous les Clubs de Franche-Comté

URGENT - CALENDRIER

Madame, Monsieur les Présidents et les Enseignants,

Suite à la conférence des Pdts de Ligue et de Départements de Janvier 2006, et au CD de Ligue qui a suivi et entériné ces décisions, il a été conclu que :

- les Chpts de FC par Equipes 2^{ème} division sont avancés au 14 Mai 2006, avec la pesée à 8H00 (durée : 30 minutes). Conformément aux textes officiels de la FFJDA, un combattant devra choisir entre ce championnat et les Chpts de FC 3^{ème} division.

- le critérium des benjamins est annulé par la décision administrative du CD de Ligue. Or néanmoins, cette manifestation pourra avoir lieu au Dojo du PSM selon les mêmes horaires sans aucun soutien logistique ou financier de la Ligue

Aussi chaque club lors des pesées fournira un administratif (arbitre ou CS) pour toute la durée de la journée. Les Comités Départementaux essaieront d'établir une liste de ceux-ci au préalable et fourniront leurs engagés au moyen d'un fichier .dbf.

Bonne semaine

Olivier BRAND
CADRE TECHNIQUE SPORTIF JUDO

5, Rue des Acacias

25 720 AVANNE

☎ : 03 81 48 29 14

📠 : 03 81 48 29 12

☎ : 06 68 74 67 90

📠 : obctr@wanadoo.fr